

Le 2 juillet 2015

Chers membres,

La saison d'été avance à grands pas. Il est temps de penser à réserver votre plage horaire pour la saison d'hiver.

Pour ceux qui avaient déjà une réservation l'année dernière, vous êtes prioritaire jusqu'au 15 août pour la plage horaire que vous occupez.

Merci de confirmer

- Soit, *de préférence*, en m'envoyant un e-mail (clg.legrain@gmail.com)
- Soit par téléphone au 081/568592 ou 0478/688736

Et en versant un acompte de 100 € sur le compte n° 751-2054691-77 de l'A.S.B.L. T.C. La Bruyère.

La saison d'hiver commencera le samedi 26 septembre 2015 pour se terminer le dimanche 27 mars. **Comme à l'habitude, il y aura un tournoi de doubles durant le congé de Carnaval et le Comité se réserve une éventuelle 2^{ème} suspension de location.**

Voici les tarifs de location :

- Tarif pour la réservation d'une heure par semaine durant toute la saison d'hiver:

		Bulle « dur »	Bulle « brique »
En semaine	Avant 18 h	185,00 €	212,00 €
	De 18 h à 22 h	276,00 €	303,00 €
	Après 22 h	250,00 €	276,00 €
Week-end	De 8 h à 9 h	185,00 €	212,00 €
	De 9 h à 17 h	223,00 €	250,00 €
	De 17 h à 22 h	250 €	276,00 €
	Après 22 h	223,00 €	250,00 €

Un supplément de 20 €, **par personne**, non-membre (d'été) du club sera exigé quelque soit le nombre d'heures jouées. Les joueurs non-inscrits à l'AFT devront verser en plus 21,15 € afin de s'affilier.

Pour les paiements, de manière à ce que cela reste gérable et efficace, j'insiste pour n'avoir qu'**un seul interlocuteur par tranche horaire** qui s'occupera de récolter l'argent auprès des différents participants. Ceci veut donc dire que j'espère ne recevoir **que 2 paiements par tranche horaire** : l'acompte qui fera office de réservation ferme et le solde avant le 01/11/2015.

- Location d'un couvert à l'heure, pendant la saison d'hiver :
 - Jusqu'à 17 heures: 16 € éclairage compris + 2 € pour les non-membres.
 - Après 17 heures: 18,50 € éclairage compris + 2 € pour les non-membres.
 - Pour le paiement du terrain à l'heure :
 - la location se fait exclusivement via www.tclb.be
 - le paiement est réclamé par email tous les 2 mois en même temps que celui des éventuelles notes de bar.

Salutations Sportives....

Claude Legrain